

# ENGAGEMENT

DE LA FÉDÉRATION DES CLUBS ALPINS FRANÇAIS

Pratiquants de la montagne conscients de notre responsabilité envers l'environnement, et des impacts de nos activités sur le milieu naturel montagnard, nous nous engageons à pratiquer les sports de neige de manière à en limiter au maximum les conséquences dommageables sur la flore, la faune et les paysages alpins.

## EN TANT QU'ORGANISATEURS DE SORTIES HIVERNALES, NOUS NOUS ENGAGEONS :

- à nous conformer, lors de la programmation et de la préparation, à des impératifs de préservation de la nature et du paysage : choix de la zone envisagée et adaptation en conséquence de l'itinéraire prévu.
- à respecter les restrictions et réglementations concernant le parcours ainsi que les zones de protection de la faune,
- à appliquer et faire appliquer les règles formulées dans le présent code de bonne conduite.
- à informer les participants du comportement à adopter dans la nature en hiver .

## Téléphones utiles :

Météo France : <http://www.meteo.fr>  
Bulletin météo : 08 92 68 02 XX (XX = n° du département)  
Horaires SNCF : [www.sncf.fr](http://www.sncf.fr)  
Secours : le 112 partout en Europe / réorientation vers les services spécialisés PGHM / CRS-Alpes

# Recommandations

**pour une pratique de l'escalade  
responsable et respectueuse  
du milieu naturel**

## CONTACTS POUR RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

### Avant de partir (national et régional) :

• COSIROC (Comité de Défense  
des Sites et Rochers d'Escalade)  
15, rue Joliot-Curie, 91300 MASSY  
mel : [info@cosiroc.org](mailto:info@cosiroc.org)  
<http://www.cosiroc.org/>

• Fédération Française de la Montagne  
et de l'Escalade (FFME)  
8-10, quai de la Marne, 75019 PARIS  
01 40 18 75 50 - fax : 01 40 18 75 59  
mel : [info@ffme.fr](mailto:info@ffme.fr) - <http://www.ffme.fr>

• Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)  
La Corderie Royale, BP 263,  
17305 Rochefort cedex  
tél. 05.46.82.12.34 - fax 05.46.83.95.86 mel : [lpo@lpo-birdlife.asso.fr](mailto:lpo@lpo-birdlife.asso.fr)  
<http://www.lpo-birdlife.asso.fr/>

• Parcs Nationaux  
(Vanoise, Ecrins, Mercantour, Pyrénées)  
<http://www.parcsnationaux-fr.com>

• Parcs Nationaux  
<http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr>

### Sur place

• Office du Tourisme et Syndicat d'Initiative  
Gendarmerie locale - Secours en montagne  
n° commun PGHM / CRS Alpes dans chaque massif

## Préambule

L'escalade en site naturel se pratique dans des milieux que les grimpeurs ne sont pas seuls à fréquenter. Les pratiquants d'autres sports de pleine nature, les chasseurs....sont souvent amenés à fréquenter les massifs rocheux... qui ont toujours un propriétaire, public ou privé. La faune, la flore y sont également présentes. Il s'agit donc pour les grimpeurs d'adopter un comportement respectueux des personnes et des milieux naturels dans lesquels ils évoluent.

Voici donc quelques recommandations de base.

### 1. RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS

- Une évidence à rappeler: le respect de la réglementation (parcs nationaux, régionaux, réserves naturelles, arrêtés de protection de biotope, arrêtés municipaux...) La signature de « Conventions Escalade » à l'image de celles existant dans les Parcs Nationaux peut éviter bien des conflits.

### 2. UN MILIEU FRAGILE À DÉCOUVRIR

- L'espace vital du rocher se compose souvent, à l'insu de l'observateur non averti, d'une multitude de biotopes. En fonction de la localisation, pente et composition du rocher, des micro-biotopes se constituent. Une face raide et nue peut côtoyer une terrasse rocheuse ensoleillée avec une végétation dense et variée.

### 3. AU PIED DES VOIES COMME POUR LEUR ACCÈS : DISCIPLINE, DISCRÉTION ET PROPRETÉ.

- À l'approche des voies, ne pas couper au plus court à travers champ, respecter les propriétés privées, même non closes, suivre les cheminements à la montée comme à la descente. En restant sur les sentiers, vous protégez la végétation et limitez l'érosion. Les biotopes autour des rochers sont souvent très sensibles au piétinement en raison de la faible épaisseur du sol. Éviter le piétinement sur de grandes surfaces. Rempoter tous vos déchets (y compris vos mégots de cigarettes) ...et même un peu plus s'il y a lieu.

Soyez discrets et silencieux sur le terrain, et ne laissez pas de traces de votre passage. Les ordures jetées dans la nature ne sont pas seulement laides à voir, mais dérangent sensiblement la flore et la faune.

Toilettes sauvages: prenez vos précautions avant, sinon enfouissez vos déjections pour faciliter leur dégradation. Ne décorez pas le pied des falaises avec du papier toilette.

### 4. ESCALADE ET POLLUTION AUTOMOBILE

- Chaque fois que cela est possible, utilisez les transports en commun pour vous rendre sur les lieux, sinon, privilégiez le co-voiturage. Si vous ne pouvez pas vous passer de la voiture, gardez-la aux endroits prévus à cet effet. Le stationnement sauvage gêne les riverains et les agriculteurs, et nuit à la végétation.

### 5. ESCALADE ET PROTECTION DE L'AVIFAUNE

- De février à mi-juillet, c'est la période de reproduction des rapaces qui partagent certaines falaises avec les grimpeurs. Au cours de cette période délicate, la présence de grimpeurs peut avoir des conséquences néfastes sur la reproduction des espèces ;
- abandon par le rapace de son aire ou de la couvaison mettant en cause la reproduction annuelle ;
- éloignement de la mère de ses petits, pendant de trop longues périodes ;

- invitation au premier envol prématuré d'un nouveau né compromettant son retour au nid ;
- Ces événements sont graves, considérant la relative rareté de certains de ces rapaces. C'est la seule garantie de survie pour les rapaces rares comme l'aigle de Bonelli ou le gypaète barbu. **Les grimpeurs devront donc respecter strictement les interdictions réglementaires ou conventionnelles édictées à cet effet.**

### 6. ESCALADE ET RESPECT DU ROCHER

- En terrain d'aventure, utiliser le plus possible du matériel non agressif pour le milieu (coinces, friends...).

Si le nettoyage de prises s'avère nécessaire, respecter la flore environnante, le passage des grimpeurs marquera suffisamment le cheminement.

Pensez à nettoyer vos chaussons avant d'attaquer une voie, cela évitera le patinage précoce. N'oubliez pas de broser vos traces de magnésie après la réalisation de votre voie.

Dans les sites de blocs, des circuits sont parfois proposés, suivre le balisage pour éviter tout piétinement superflu.

### 7. ESCALADE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Ne laissez pas comme seul souvenir de votre passage le bruit autour les rochers, et des parkings et bords de route débordant de voitures. La qualité de votre contact avec la population locale est essentielle pour promouvoir une bonne acceptation de nos pratiques. Utilisez les hôtels locaux et les campings officiels et, de manière plus générale, faites prioritairement appel aux ressources locales qu'elles soient humaines ou matérielles. Ne faites du feu que sur des emplacements autorisés.

### 8. ESCALADE ET ÉQUIPEMENT DES SITES

- Ne jamais équiper sans autorisation du propriétaire.
- Se renseigner sur le statut des lieux: Le COSIROC, les fédérations fournissent les renseignements et établissent les règles d'ouverture de nouvelles voies. Respectez ces règles : elles ont été établies dans le souci de la sécurité des grimpeurs, de l'éthique de l'équipement, de la protection des milieux naturels, dans le désir d'éviter des conflits. Ne pas oublier que les sites de blocs, eux aussi, doivent être conventionnés et que toutes les règles de bonne conduite énoncées plus haut s'y appliquent aussi.

